



AUTORISATION DE **TRANSPORT**

(AUTORISATION PARENTALE)

Agissant en qualité de représentant légal du licencié mineur, j'autorise mon fils, ma fille à effectuer les trajets liés à son activité sportive au sein du club de l'EVEIL SPORTIF JONAGEOIS BASKET, dans tout véhicule, qu'il soit conduit par un encadrant, une personne opérant à titre bénévole ou une personne opérant à titre de transporteur professionnel.

Je décharge de toutes responsabilités les personnes susceptibles de transporter mon enfant, avec son véhicule personnel, dans le cadre des activités sportives du club susnommé.

Valable pour la saison 2025 - 2026.